



Association paritaire de **santé**
et de **sécurité** du travail, secteur
imprimerie et activités connexes

Pour vous informer et vous soutenir en prévention

La norme CSA Z1000-06

Gestion de la santé et de la sécurité au travail

Bien que cette fiche ait été élaborée à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'ASP imprimerie, ses administrateurs et son personnel n'assument aucune responsabilité des conséquences de toute décision prise conformément à l'information contenue dans le présent document, ou de toute erreur ou omission. Aucune reproduction intégrale ou partielle de cette publication n'est autorisée sans le consentement écrit de l'ASP imprimerie.

Production

Association paritaire de santé et
de sécurité du travail,
secteur imprimerie et activités connexes
7450, boul. des Galeries-d'Anjou, bureau 450
Anjou (Québec) H1M 3M3
Téléphone : 514 355-8282
Télécopieur : 514 355-6818

FI-20081210

www.aspimprimerie.qc.ca

La norme CSA Z1000 Gestion de la santé et de la sécurité au travail a été conçue par l'Association canadienne de normalisation ACNOR/CSA. En vigueur depuis avril 2006, elle est la toute première norme canadienne en matière de système de gestion en santé et sécurité au travail. CSA Z1000 propose à tout organisme un modèle de système de gestion de la santé et de la sécurité au travail destiné à améliorer leur performance en santé et sécurité du travail afin de prévenir les blessures, les maladies professionnelles et les décès en milieu de travail.

Une approche canadienne de la gestion de la santé et de la sécurité au travail

Au cours des dernières années, les référentiels en matière de système de gestion de la santé et de la sécurité au travail en provenance de divers pays se sont multipliés. Parmi les principaux on retrouve la norme américaine ANSI/AIHA Z10, européenne OSHAS 18001, internationale ILO-OSH 2001 et maintenant la norme canadienne CSA Z1000.

Cette fiche d'information porte exclusivement sur la norme CSA Z1000. En raison de ses exigences, celle-ci est plus accessible aux petites et moyennes entreprises. Elle est donc davantage à la portée des entreprises du secteur de l'imprimerie.

CSA Z1000 se définit comme étant une norme accessible à tous les types d'organisation, flexible au chapitre de la certification, bâtie selon le modèle «Planifier-Faire-Vérifier-Agir», compatible avec d'autres normes, s'articulant autour de cinq éléments principaux et offrant un guide et des références.

► Accessible à tous les types d'organisation

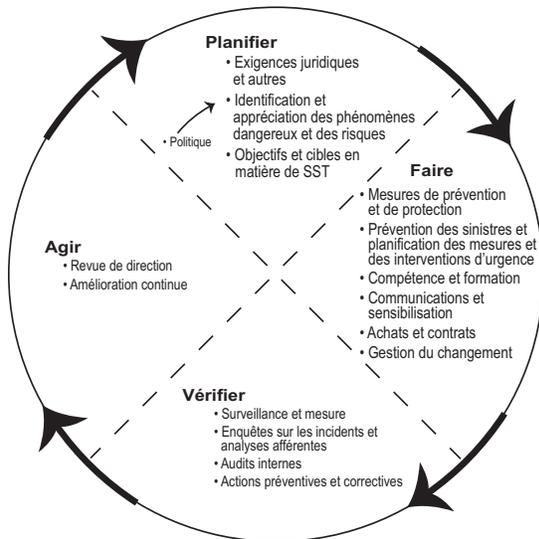
La norme CSA Z1000 a été conçue pour aider les entreprises indépendamment de leur taille, de leur structure ou de la nature de leurs activités à améliorer leur performance en santé et sécurité du travail et à favoriser la prise en charge de la prévention.

À la différence des autres normes, CSA Z1000 est moins exigeante côté paperasse. De ce fait, elle est davantage accessible aux petites et moyennes entreprises. La portée de l'application dépendra de la nature des activités de l'entreprise, de sa localisation et des conditions dans lesquelles elle évolue.

Flexible au chapitre de la certification

Cette norme dite « volontaire » offre aux entreprises différentes façons de démontrer leur conformité. Dans ses choix, elle propose la certification par un organisme extérieur, sans en faire une exigence. Les entreprises peuvent également s'autodéclarer conformes à la norme ou faire confirmer cette autodéclaration par une tierce partie indépendante de l'entreprise.

- **Bâtie selon le modèle «Planifier-Faire-Vérifier-Agir» (PFVA)**
Aussi appelé «roue de l'amélioration continue de W. Deming», ce modèle permet à l'entreprise de recenser les dangers, d'évaluer et de prioriser les risques qui y sont associés et de mettre en œuvre les mesures de contrôle requises pour réduire les risques de blessures ou d'accidents dans le milieu de travail.



« Le modèle PFVA offre un cadre global pour la gestion des mesures de prévention et de protection, la préparation en cas d'urgence, la formation, les questions relatives à l'approvisionnement, la documentation, ainsi que les exigences légales ou liées à la sécurité ».

- **Compatible avec d'autres normes**
Plusieurs normes portant sur d'autres systèmes de gestion couramment utilisés par divers organismes au Canada sont bâties selon le modèle PFVA. La norme CSA Z1000 s'harmonise très bien avec ces normes dont ISO 14001 - Système de management environnemental et ISO 9001 - Système de management de la qualité.

De plus, la norme CSA Z-1000 est complémentaire à la réglementation relative à la santé et à la sécurité des travailleurs.

- **Articulée autour de cinq éléments principaux**

1. Engagement et participation

La haute direction assume la responsabilité générale de la mise en œuvre du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail. Elle favorise la participation active des travailleurs à son implantation et à son maintien.

2. Planification

L'entreprise met en place un processus visant à identifier les phénomènes dangereux, les lacunes du système de gestion et les possibilités d'amélioration ; elle établit aussi l'ordre de priorité.

3. Mise en œuvre

L'entreprise :

- établit et met à jour un processus permettant de mettre en œuvre des mesures de prévention et de protection visant les phénomènes dangereux
- établit et met à jour des procédures relatives à la prévention des sinistres et à la planification des mesures d'urgence
- s'assure que le personnel a les compétences pour s'acquitter de ses tâches et offre la formation requise
- informe les travailleurs de l'état d'avancement du plan de mise en œuvre du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail
- établit un processus pour évaluer sous l'angle de la SST les achats de produits et les travaux des sous-traitants
- établit et met à jour des procédures pour identifier, éliminer ou contrôler les phénomènes dangereux et les risques en santé et sécurité du travail pouvant survenir à la suite de changements (ex. équipements, procédés, aménagement des lieux)
- crée et tient à jour la documentation du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (ex. politique SST, procédures)
- établit et met à jour la documentation prouvant sa conformité aux exigences du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (ex. fiche d'inspection, registres, plans de formation)

4. Évaluation et action corrective

L'entreprise établit et tient à jour des procédures visant à évaluer et à mesurer, sur une base régulière, sa performance concernant la santé et la sécurité du travail. Elle prend les moyens pour vérifier l'efficacité des mesures correctives.



5. Revue de direction et amélioration continue

La direction passe en revue le système de gestion de la SST afin de statuer sur son efficacité et l'atteinte des objectifs fixés. Elle évalue sa politique SST pour identifier les améliorations à apporter.

► Offre un guide et des références

Les annexes de la norme contiennent des notes explicatives ainsi que des références utiles pour son implantation dont des ressources offertes sur Internet ainsi qu'un tableau de correspondance entre la norme CSA Z1000 et d'autres normes.

La norme CSA Z1000 renvoie aux normes suivantes	
L'identification et l'appréciation des phénomènes dangereux et des risques	Z432 et Z460
Les procédures d'urgence	CAN/CSA-Z731
Les procédures d'enquête sur les accidents	Z796-98
Protection des machines	Z432-04
Maîtrise des énergies dangereuses : cadenassage et autres méthodes	Z460-05
Planification des mesures et interventions d'urgence	CAN/CSA-Z731-03
Les audits de systèmes de gestion	CAN/CSA-ISO 19011-03

Les avantages liés à la mise en place d'un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail

- Offre des moyens pour être davantage en mesure d'identifier, d'éliminer et de prendre les actions nécessaires pour gérer les risques et les dangers liés à la santé et à la sécurité en conformité avec la LSST.
- Améliore les mécanismes de prévention.
- Permet d'aller au-delà de la conformité à la législation existante en ajoutant le volet « gestion » (réalisation, direction, vérification, action corrective et revue de direction).
- Démontre la diligence raisonnable.
- Améliore le climat de travail.
- Diminue le taux d'absentéisme, les accidents et, conséquemment, les coûts d'indemnisation ainsi que ceux associés aux pertes de temps qui en découlent.

- Témoigne de l'importance accordée à la SST à tous les niveaux de l'organisation.
- Donne une meilleure image de l'entreprise.
- Améliore la performance globale de l'organisation pour une plus grande profitabilité.

Les conditions préalables à l'implantation d'un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail

Voici quelques questions auxquelles il importe de répondre avant de s'engager dans l'implantation d'un système de gestion en santé et sécurité au travail :

- La haute direction est-elle prête à s'engager?
- L'entreprise possède-t-elle déjà de bonnes bases en santé et sécurité du travail?
- L'entreprise favorise-t-elle la participation des employés à tous les niveaux de l'organisation?
- Le moment choisi pour se lancer est-il adéquat?

Quelques définitions

Autodéclaration de conformité : pour une entreprise, cela signifie se déclarer conforme à un référentiel sans contrôle extérieur.

Certificat d'enregistrement : émis aux entreprises qui respectent les exigences demandées par une norme.

PFVA = Planifier-Faire-Vérifier-Agir ou Plan, Do, Check, Act (PDCA). Ce modèle est aussi appelé roue de Deming du nom du statisticien William Edwards Deming qui l'a popularisé dans les années 50. Il comporte quatre étapes, chacune entraînant l'autre en vue d'améliorer de façon continue la qualité d'un produit, d'un processus ou d'un service.

Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail : offre aux entreprises un cadre pour la gestion de leurs responsabilités en SST afin d'améliorer leur performance et prévenir les risques de blessures, de maladies et d'accidents mortels, et d'en réduire le nombre. Ce système aide à établir une culture et une structure de prévention saine et durable. Les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail permettent d'établir un ensemble articulé de procédures pour identifier, évaluer, éliminer ou contrôler l'ensemble des risques à la santé et à la sécurité des travailleurs.



Références

1. Norme CSA Z1000-06 – Gestion de la santé et de la sécurité au travail. Association canadienne de normalisation, 2006.
2. Système de gestion de la SST - Une norme canadienne. Par Michel Pérusse et Michel Gamache, revue Travail et Santé, juin 2007, p 40 à 44.
3. Système de gestion de la SST : une solution à valeur ajoutée pour votre organisation. Conférence prononcée par Guylaine Bourque, ing, Service prévention-inspection, CSST et Michel Gamache, CRHA, Aon Conseil, lors du Forum santé et sécurité du travail de la CSST, 8 avril 2008.
4. Pour se procurer la norme CSA Z1000-06 ou pour toute demande de renseignements : **Association canadienne de normalisation** - 514 694-8110 ou www.csa.ca.

